



7 LE POT DU LOUP

Très jolie balade sur le plateau boisé d'Herbouilly, idéale pour les plus petits ou les débutants. Le Pot du Loup désigne un gouffre (grotte) qui servait autrefois de tanière à un loup.

L'info du Pro Les empreintes d'animaux

Lors d'une randonnée en raquette, il n'est pas rare d'apercevoir des empreintes laissées par les animaux. La neige permet d'identifier avec précision le passage des bêtes. L'empreinte nous renseigne sur l'animal et son sens de déplacement. La première déduction à faire quand on analyse une trace est de déterminer s'il s'agit de sabots, de pelotes ou de pattes d'oiseaux.

- Il s'agit de **sabots** : dans ce cas l'animal sera rangé dans l'ordre des ongulés. Les principaux ongulés sauvages présents dans les montagnes du Vercors sont : le cerf, le chevreuil, le chamois, le mouflon, le bouquetin et le sanglier.

- Il s'agit de **pelotes** : en hiver, ces traces appartiennent majoritairement au renard, au lièvre, à l'écureuil, à l'hermine, au loup, au lynx ou au chien.

- Il s'agit de **pattes d'oiseaux** : les empreintes sont plus dures à déterminer mais à cette époque et dans ce milieu, elles peuvent avoir été laissées par un lagopède, un tétra, un corbeau...

- Ensuite, si vous êtes de fins observateurs, les traces vous renseigneront sur l'activité de l'animal et son allure : le pas, le trot, le galop ou encore les bonds.

Site nordique d'Herbouilly
04 75 45 54 76 / lesstationsdeladrome.fr

Office de tourisme du Vercors Drôme
04 75 48 22 54 / vercors-drome.com



Les bonnes pratiques

Un **pass balade** (redevance) est obligatoire pour accéder aux itinéraires balisés raquettes. Cette redevance permet de vous proposer des itinéraires de qualité et de nombreux services annexes (plans, conseils en caisse, parking, secours, salle hors sac, toilettes). Ce pass balade est disponible en caisse et via notre site internet.

Les pistes de ski alpins sont interdites aux raquettes.

Les conditions hivernales peuvent être changeantes et difficiles :

- renseignez-vous avant de partir,
- adaptez votre équipement en conséquence,
- munissez-vous de quelques provisions (eau et aliments sucrés),
- prenez votre téléphone portable,
- signalez votre itinéraire avant de partir,
- évitez les lignes de crêtes.

Contact en cas d'accident :

- pendant les horaires d'ouverture de la station au numéro ci-contre.
- en dehors des horaires d'ouverture, secours au



Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 10/2023 / Textes : / © photo : L. Pascale - LaDrômeTourisme



VERCORS DRÔME

7 LE POT DU LOUP



- Saint-Martin-en-Vercors
- 2.6 km
- 70 m
- 1h 30mn

Facile

LES BONS PLANS RAQUETTES



ladrome.fr



7 LE POT DU LOUP

Départ : parking de la Porte d'Herbouilly

Balissage : 7 sur balise



DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 Du poteau **Porte d'Herbouilly** (alt. 1280m), face au foyer de ski de fond, partir à gauche sur la route enneigée. Rejoindre la lisière de la forêt et trouver le départ de la trace à gauche.
- 2 S'engager sur la trace qui slalom entre les arbres. Bien suivre le balissage pour atteindre une petite clairière.
- 3 Prendre à gauche et rejoindre le point de vue de la Gardette.
- 4 Continuer sur la piste et surveiller dans un creux le départ d'une petite trace à droite. La suivre, remonter un peu avant de redescendre au **Pot du Loup** (alt. 1300m).
- 5 Prendre à droite la large piste balisée. Plus loin, retrouver le point n°3 et suivre l'itinéraire emprunté à l'aller pour rejoindre le point de départ.

Légende :

- sentier principal
- poteau directionnel
- point de passage
- poteau directionnel et point de passage

0 100 200 m

Echelle : 1:15 000

© Mogoma - © Les contributeurs OpenStreetMap